

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

RUISSEAU DU MASSURAT

Départements de GIRONDE (33) / Commune de ANDERNOS-LES-BAINS (33510)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Rue Roger-Belliard	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Ruisseau localisé grâce à la mention du quartier « Massurat » sur le Scan Littoral. Rue Roger-Belliard repérable sur la couche Routes IGN (Géoportail). Numérisation côté amont de la rue à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

